

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/23 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/20</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 72

Votants : 84 (Dont 12 pouvoirs)

Le huit avril deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Le Chesne, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2013

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Vincent GAVART ; Christophe GIOT ; Dominique GUERIN ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Bernard MOREAU ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Erol VAUCHEL.

Représentés : Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME ; Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE ; Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN ; Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. Cl ANCELME ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE ; Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

« Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, ADOPTE les budgets primitifs dont les sections présentent les montants suivants :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 9 269 372.31 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 2 485 559.23 €

Par 1 voix contre, 2 abstentions et 81 voix POUR

BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 2 676 488.90€

Section d'investissement dépenses et recettes : 367 287.07 €

Par 5 voix contre, 0 abstentions et 79 voix POUR

BUDGET ANNEXE « PARC ARGONNE DECOUVERTE/NOCTURNIA »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 1 285 838.93 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 1 376 342.03 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « PAE BUZANCY »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 608 149.85 €

Section d'investissement dépenses : 678 270.00 €

Section d'investissement recettes : 792 004.88 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « ZAE VOUZIERS»

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 4 455 992.90 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 5 317 523.19 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « Bâtiment d'entreprises»

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 41 010.00 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 1 355 240.47 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « Piscine communautaire»

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 10.00 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 593 085.90 €

Par 2 voix contre, et 82 voix POUR

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

